

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

**Contrats de financement long terme renouvelables souscrits par la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Autorisations budgétaires sur l'exercice
2006**

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 1990, la Communauté Urbaine de Bordeaux a contracté auprès de divers établissements financiers des contrats de financement long terme renouvelables.

Comparés aux prêts classiques, ces ouvertures de crédits se distinguent par leur originalité et surtout par leur souplesse d'utilisation.

Elles cumulent, en effet, les avantages de l'emprunt et ceux de la ligne de trésorerie. Pendant toute leur durée de vie, elles offrent à notre Etablissement, dans la limite du capital non amorti, la faculté de rembourser à son gré, de manière temporaire et lorsque le volant de trésorerie le permet, tout ou partie du capital.

Dans ce cas, le capital temporairement remboursé n'est plus productif d'intérêts, la collectivité pouvant bien entendu mobiliser à nouveau les fonds dès que la situation de trésorerie le nécessite.

Il s'agit d'outils de financement modernes combinant ressources financières stables et gestion des liquidités à court terme.

La procédure d'utilisation de ce type de prêts et les mécanismes budgétaires et comptables à respecter ont été définis par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

Afin de pouvoir utiliser, dès le début de l'exercice, ce type de produit, au maximum de ses possibilités, il convient toutefois de prévoir, dès le 1er janvier, les autorisations budgétaires de dépenses et de recettes nécessaires.

Aussi, dans ce but, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider, sous la forme d'une délibération budgétaire, l'ouverture des crédits de dépenses et recettes, ci-après.

Ces crédits correspondent au montant du capital qui restera dû au 1^{er} Janvier 2006 sur ces emprunts, étant précisé que la fraction de capital à amortir et les intérêts afférents aux annuités à mandater en 2006 seront normalement prévus au budget primitif 2006.

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
16449	SOUS-FONCTION 01 : OPERATIONS NON VENTILABLES		
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – contrat de financement à long terme n°2159	762.245,07	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – contrat de financement à long terme n°2159		762.245,07
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – Ouverture de crédit à long terme n°2160	1.710.785,57	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – Ouverture de crédit à long terme n°2160		1.710.785,57
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – contrat de financement à long terme n° 2197	1.585.469,77	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – contrat de financement à long terme n° 2197		1.585.469,77
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2230	1.219.592,14	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2230		1.219.592,14
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2318	5.762.572,86	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2318		5.762.572,86
	Banque et Etablissements assimilés – BANQUE NATIONALE DE PARIS – contrat de financement à long terme n° 2198	1.585.469,77	
	Banque et Etablissements assimilés – BANQUE NATIONALE DE PARIS – contrat de financement à long terme n° 2198		1.585.469,77

	CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2319	3.841.715,24	
	CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2319		3.841.715,24
	CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2321	3.810.708,64	
	CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2321		3.810.708,64
	GROUPE CAISSES D'EPARGNE – Prêt multi-index reconstituable n° 2327	4.146.613,26	
	GROUPE CAISSES D'EPARGNE – Prêt multi-index reconstituable n° 2327		4.146.613,26
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement à long terme n°2329	6.097.960,67	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement à long terme n°2329		6.097.960,67
	GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2340	5.488.164,62	
	GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2340		5.488.164,62
	SOCIETE GENERALE - Crédit à long terme à options multiples n°2342	2.744.082,33	
	SOCIETE GENERALE - Crédit à long terme à options multiples n°2342		2.744.082,33
	SOCIETE GENERALE – Crédit long terme à options multiples n°2345	5.793.062,64	
	SOCIETE GENERALE – Crédit long terme à options multiples n°2345		5.793.062,64
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2347	5.793.062,64	
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2347		5.793.062,64
	GROUPEMENT CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA GIRONDE/BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE – Prêt à capital et taux modulables n°2349	6.022.527,31	
	GROUPEMENT CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA GIRONDE/BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE – Prêt à capital et taux modulables n°2349		6.022.527,31

	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2354	9.533.333,32	
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2354		9.533.333,32
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2355	9.240.000,00	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2355		9.240.000,00
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (B.F.T.) – Prêt à Capital et à Taux Modulables n°2357	4.634.666,68	
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (B.F.T.) – Prêt à Capital et à Taux Modulables n°2357		4.634.666,68
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index n°2366	8.577.844,64	
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index n°2366		8.577.844,64
	SOCIETE GENERALE - Prêt multi-index n°2367	6.005.146,35	
	SOCIETE GENERALE - Prêt multi-index n°2367		6.005.146,35
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Crédit multi-index n°2381	6.292.023,27	
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Crédit multi-index n°2381		6.292.023,27
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2382	5.394.216,61	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2382		5.394.216,61
	DEXIA – CREDIT LOCAL DE France – Contrat de Financement long terme n°2388	8.553.693,77	
	DEXIA – CREDIT LOCAL DE France – Contrat de Financement long terme n°2388		8.553.693,77
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – Contrat de financement long terme n°2389	6.653.260,15	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – Contrat de financement long terme n°2389		6.653.260,15
	GROUPEMENT CAI/CRCAM – Contrat de financement long terme n°2390	6.652.743,78	
	GROUPEMENT CAI/CRCAM – Contrat de financement long terme n°2390		6.652.743,78
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme n°2391	6.653.002,05	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement		6.653.002,05

	long terme n° 2391		
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Emprunt n° 2356	4.634.666,68	
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Emprunt n° 2356		4.634.666,68
	CRCAM/BFT – Emprunt n° 2378	9.887.465,14	
	CRCAM/BFT – Emprunt n° 2378		9.887.465,14
	DEXIA – Emprunt n° 2397	18.166.666,65	
	DEXIA – Emprunt n° 2397		18.166.666,65
	TOTAL	167.242.761,62	167.242.761,62

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'investissement

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
	Banques et Etablissements assimilés - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE - contrat de financement à long terme n° 2170	609.796,06	
	Banques et Etablissements assimilés - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE - contrat de financement à long terme n° 2170		609.796,06
	Banques et Etablissements assimilés - SOCIETE GENERALE - contrat de financement à long terme n° 2229	1.707.428,99	
	Banques et Etablissements assimilés - SOCIETE GENERALE - contrat de financement à long terme n° 2229		1.707.428,99
	Banques et Etablissements assimilés - CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD - contrat de financement à long terme n° 2286	1.829.388,21	
	Banques et Etablissements assimilés - CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD - contrat de financement à long terme n° 2286		1.829.388,21
		4.146.613,26	
	GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n° 2327		4.146.613,26

GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n° 2327

	GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2341	1.372.041,14	
	GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2341		1.372.041,14
	CREDIT LOCAL DE FRANCE – contrat de financement à long terme n°2240	1.646.449,40	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE – contrat de financement à long terme n°2240		1.646.449,40
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n° 2287	2.286.735,27	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n° 2287		2.286.735,27
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n°2316	3.201.429,37	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n°2316		3.201.429,37
	GROUPEMENT CRCAM/BFT - Prêt à capital et à taux modulables n°22365	1.680.000,00	
	GROUPEMENT CRCAM/BFT - Prêt à capital et à taux modulables n°22365		1.680.000,00
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index reconstituable n°22380	8.840.000,00	
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index reconstituable n°22380		8.840.000,00
	TOTAL	27.319.881,70	27.319.881,70

BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT**Section d'investissement**

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
16449	Banques et Etablissements assimilés - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE - contrat de financement à long terme n° 2171	579.306,25	579.306,25
	Banques et Etablissements assimilés - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE - contrat de financement à long terme n° 2171		
	TOTAL	579.306,25	579.306,25

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR**Section d'investissement**

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
16449	CREDIT LOCAL DE FRANCE - Crédit long terme renouvelable n° 2338	4.061.726,30	4.061.726,30
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - Crédit long terme renouvelable n° 2338		
	TOTAL	4.061.726,30	4.061.726,30
	TOTAL GENERAL	199.203.675,87	199.203.675,87

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
23 DÉCEMBRE 2005**

M. HENRI HOUDEBERT

